

RENDRE ACCESSIBLE UNE OFFRE DE PRATIQUES ARTISTIQUES : LES ENJEUX

LUNDI 16 OCTOBRE 2017

Amphi BADINTER

PROGRAMME DE LA CONFÉRENCE

A propos :

Cette matinée d'information est l'introduction d'un parcours de formation pour faciliter l'inscription des personnes handicapées dans les pratiques artistiques notamment l'apprentissage musical.

Elle mettra en perspective les notions de projet d'établissement, d'accompagnement des professionnels, d'usages des personnes handicapées, et d'adaptation des lieux d'accueil.

Sous la forme d'informations concrètes et d'échanges, les thèmes qui seront abordés lors de cette conférence, seront développés par la suite sur 2 sessions proposées les 23 et 24 Janvier 2018 et au mois de Mars 2018. Volontairement ouvert à tous, ce parcours a pour ambition de lancer une dynamique de formation/action au sein des équipes concernées, dans les territoires girondins.

N'oubliez pas de nous remettre, une fois complétés les «billets d'intention» qui vous seront remis à votre arrivée!

8h45 / **Accueil Café**

9h30 / **Ouverture**

par **Isabelle DEXPERT**, Vice-présidente du Conseil départemental en charge de la jeunesse, culture, sport et vie associative

Régulateur : **Cécile MAYSONNAVE FERREIRA**,
Chef de projet accessibilité Département de la Gironde

9h45 / **L'école de musique est un ERP (établissement recevant du public) comme un autre**

Didier MARCHAND, Architecte conseiller

et **Isabelle ANDRIEUX**, Juriste conseiller et directrice adjointe du CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Gironde

Le CAUE propose un bref rappel de la loi. Il abordera la notion, les dates de mise aux normes, les Ad'ap. Au travers d'exemples concrets seront abordés : le cheminement, le stationnement, l'aménagement intérieur, les démarches administratives, les possibilités de dérogations etc... Des propositions d'accompagnement très concrètes seront faites.

Échanges avec la salle

10h30 / **André FERTIER et Patrick GUILLEM : intervention en binôme**

André FERTIER, Expert en accessibilité et politiques culturelles inclusives, Président fondateur de Cemaforre, Centre national de ressource pour l'accessibilité culturelle et de Eucrêa France

Au regard de nouveaux cadres législatifs (Loi Nouvelle organisation des territoires de la république (Loi NOTRE) et Loi relative à la liberté de création artistique, à l'architecture et au patrimoine (Loi CAP) et dans un contexte de remise de rapports du Sénat : Culture et handicap, une exigence démocratique et du Ministère de la culture (plusieurs portant sur le handicap) :

Quels principaux atouts et obstacles ?

Quelles actions à mener ? (Selon les niveaux de responsabilités à court, moyen et long termes)

Patrick GUILLEM, Professeur de guitare-coordonateur des actions handicap au conservatoire des Landes, musicien (trio Alborada) et membre du collectif d'artiste GRADISCA qui milite pour l'accessibilité des enseignements et des pratiques artistiques

A partir d'un bilan de fréquentation dans un conservatoire engagé, mise en évidence de la nécessité de travailler sur un accès équitable à l'information :

- *Quels outils ?*
- *Pour qui ?*
- *Quelles propositions ?*

Échanges avec la salle

12h / **Synthèse**

par **Laurence ROY**, coordinatrice Pôle Ressources loisirs, tourisme, culture, sports et Handicaps - GIHP groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques

Réactions de la salle

12h30 / **Mot de clôture**

par un élu du Conseil Départemental

